



# **BUDGET PRIMITIF**

## **2013, vers la concrétisation du Laval de demain**

## **introduction**

Depuis 2008, la ville a agi, sans relâche, pour renforcer les liens entre les Lavallois et améliorer la vie quotidienne. De nombreuses actions ont été engagées dans ce sens : rénovation de quartiers dont certains avaient été délaissés, rénovation des écoles, mise en place de tarifs municipaux plus justes pour la cantine ou les activités municipales, nouveau partenariat avec la vie associative, activités culturelles et sportives pour les écoliers, développement des modes d'accueil des jeunes enfants, activités pour les jeunes, consolidation des politiques de solidarité du CCAS, écologie urbaine et protection de la biodiversité...

Ces actions vont être poursuivies et confortées en 2013. Au-delà, 2013 sera une année décisive pour le Laval de demain et le développement harmonieux de notre ville. En effet, après les études nécessaires et la concertation avec les partenaires et les habitants, plusieurs projets emblématiques vont se concrétiser dans les prochains mois. Ces projets, tel l'aménagement de la place de la Trémoille, du quartier gare ou la reconversion du quartier Ferrié vont changer Laval pour que notre ville soit plus attractive et toujours plus agréable à vivre.

## **I) 2013 : ANNÉE DE LA CONCRÉTISATION DES GRANDS PROJETS ET DU LAVAL DE DEMAIN**

### **A) Poursuivre les opérations de rénovation et d'aménagement des quartiers**

Priorité de l'action municipale depuis 2008, la rénovation des quartiers se poursuivra en 2013 pour améliorer la vie quotidienne des habitants et la qualité du cadre de vie. A ces programmes de rénovation s'ajoutent les projets choisis par les habitants, à l'automne 2012, dans le cadre des assemblées de quartier et qui seront réalisés tout au long de l'année 2013.

#### **1) Projet de rénovation urbaine des Pommeraies**

En 2013, la réalisation du PRU des Pommeraies se prolongera avec la rénovation des rues du préfet Bonnefoy et Hébert pour 600 000 €. Les travaux de création d'une nouvelle voie (830 000€) pour désenclaver le quartier et construire de nouveaux logements seront lancés. La création de cette voie permettra de vendre le foncier aux bailleurs et promoteurs intéressés.

#### **2) Rénovation des espaces publics quartier des Fourches**

Depuis 2008, le quartier des Fourches se transforme et se rénove, année après année. Après la rénovation complète de la maison de quartier et de la voirie (devant bâtiment L) en 2012, les travaux d'aménagement de la voirie et des espaces verts se poursuivront en 2013 avec l'inscription de 300 000 €.

#### **3) Création d'équipements publics au Tertre**

Au Tertre, dans le cadre d'une concertation étroite avec les habitants pour répondre à leurs attentes, la ville va construire des équipements publics (650 000€) : salle municipale, micro-crèche, espace périscolaire.

### **B) Améliorer le cadre de vie**

La qualité du cadre de vie est essentielle pour que les Lavallois se sentent bien dans leur ville. Celle-ci doit être préservée et développée : entretien et propreté, accessibilité de la voirie et des espaces publics, sécurité des piétons...

#### **1) Rénovation la rue Crossardière**

La fin de l'année 2012 a permis de finaliser le projet d'aménagement qui sera l'un des premières expressions de la nouvelle qualité urbaine qui sera déclinée à Laval : espace public et mobilier urbain de qualité, sécurité des piétons et des vélos, présence du végétal.

Au-delà, ce projet permettra d'améliorer le plan de circulation du centre-ville et de limiter les flux de voitures inutiles. Le pont de l'Europe sera mis en double-sens et permettra aux automobilistes qui viennent de la rocade par la rive droite d'accéder au quai Gambetta sans faire le tour de la place du 11 novembre. Dans le même sens, le début de la rue Crossardière sera également en double sens. Ce changement permettra plus facilement de se stationner dans le parking du Théâtre (rue Jules Ferry).

#### **2) La réalisation d'un « plan arbres » à l'échelle de la ville**

Les arbres font partie du patrimoine lavallois; Ils façonnent l'identité de notre ville et de ses quartiers. Certains arbres malades ont été abattus dans le centre-ville pour des questions de sécurité. Le patrimoine arboré est un patrimoine vivant. Certains arbres plantés il y a 30 ou 40 ans causent aujourd'hui des nuisances : arrachement de la voirie, manque de clarté dans certains logements...Les demandes d'élagage des habitants sont régulières, dans tous les quartiers.

Conformément à l'objectif municipal de décliner l'esprit d'une ville-jardin, un véritable plan « arbres » sera élaboré, en 2013, pour définir des objectifs d'entretien, d'abattage (là où c'est nécessaire) et de replantation. Il s'agit de mettre en valeur le patrimoine arboré et de concilier son développement avec les objectifs de qualité urbaine et d'entretien des espaces publics.

### **3) Une action renforcée pour l'entretien et la propreté des espaces publics**

La propreté des espaces publics dans tous les quartiers est une attente forte des habitants.

Bien vivre ensemble à Laval, commence par le respect de la propreté des espaces publics. En 2013, la ville conduira une campagne d'information pour sensibiliser et responsabiliser les usagers : la propreté c'est l'affaire de tous.

La ville engagera également un effort particulier pour renforcer l'action de ses services :

- organisation d'une plus grande cohérence des interventions des équipes « espaces verts » et « propreté »;
- acquisition de nouveaux matériels : 220 000 €

### **4) La rénovation de la voirie et des trottoirs**

Dans de nombreux quartiers, la voirie et les trottoirs sont « d'origine ». La voirie n'a pas été entretenue durant de nombreuses années. Les 300 km de chaussée et 600km de trottoirs ne peuvent être rénovés que progressivement, année après année. Depuis 2008, la ville s'est engagée dans cette démarche, selon ses capacités financières, à Hildard, au Bourny, au Gué d'Orger, à Saint-Nicolas, quai J. Fouquet, avenue Buron, etc.

En 2013, un plan pluriannuel « voirie et trottoirs » sera défini pour accélérer le rythme de rénovation et définir les priorités. 300 000 € seront inscrits, en investissement, au budget primitif 2013.

La mise en accessibilité des équipements publics se poursuivra, pour un montant de 150 000€.

### **5) La rénovation des équipements sportifs**

Comme les écoles, les équipements sportifs ont manqué d'un entretien régulier. En 2013, un plan de rénovation des gymnases sera engagé avec 130 000€. Au-delà, des crédits sont prévus pour des opérations spécifiques : agrandissement du gymnase Ménard (200 000€), création d'un vestiaire pour le rugby (200 000 €), rénovation des stades...

### **6) Rénovation des écoles : la ville maintient son cap**

En 2008, la ville a fait de la rénovation des écoles sa priorité. Les écoles des Fourches et du bas de Saint-Nicolas ont été entièrement rénovées. En 2011, le plan qualité écoles a été lancé pour améliorer les conditions de vie et d'apprentissages dans toutes les écoles.

>En fin d'année 2013, commenceront les travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire des Pommeraies qui accueillera les classes de l'école Val de Bootz. Le maître d'œuvre a été choisi; la définition du programme d'aménagement se poursuivra, en concertation avec les équipes pédagogiques et les parents d'élèves durant le premier semestre 2013. Les crédits nécessaires sont au budget 2013 pour lancer les travaux.

> Le plan qualité école (2011-2013) se poursuit en 2013 avec 160 000 € inscrit pour la rénovation de sanitaires, la peinture de classes, la rénovation de cour.

> Dans la suite du renouvellement de l'ensemble du parc informatique des écoles et de l'amélioration de l'accès à internet, des tableaux interactifs seront installés progressivement, en concertation avec les enseignants. L'objectif de la ville est d'équiper les écoles dont les enseignants souhaitent s'engager dans cette démarche afin de ne pas investir dans un matériel qui ne serait pas utilisé. 50 000 € sont inscrits au budget 2013.

## **C) La concrétisation de deux projets structurants l'avenir de Laval**

La ville, assistée par un cabinet d'urbanisme, a engagé la réflexion et les études pour la définition d'un nouveau projet urbain, qui aboutira à la révision du plan local d'urbanisme. Dans ce projet qui doit dessiner le Laval de demain, l'aménagement de deux quartiers est un enjeu majeur pour en faire des pôles d'attractivité et les vitrines du Laval de demain : le quartier Ferrié et le quartier de la gare. Leur aménagement doit être exemplaire. Après les études et les négociations avec les différents partenaires de la ville, 2013 sera une étape importante pour la concrétisation de ces projets.

### **1) La reconversion du quartier Ferrié**

L'agence pôle emploi ouvrira fin 2013, qui sera une année marquée par l'avancée de plusieurs projets : la création d'une maison des syndicats et des associations, les études de maîtrise d'œuvre pour l'adaptation des bâtiments situés autour de la place d'armes qui accueilleront notamment les services de Laval Agglomération, le lancement des travaux de la cité de la réalité virtuelle.

985 000 € sont inscrits au budget 2013 pour la conduite de ces projets.

### **2) L'aménagement du quartier de la gare**

En septembre 2012, les partenaires de la ville ont validé le projet de pôle d'échanges multimodal. Ensemble, ils sont mobilisés pour que Laval et la Mayenne soient prêts pour l'arrivée de la future ligne à grande vitesse Bretagne/Pays de la Loire en 2017. Le projet comprend notamment l'aménagement d'une gare routière, la rénovation de la passerelle, la rénovation du bâtiment voyageur et des quais, la création de logement et de bureaux, l'aménagement d'une nouvelle voie de la gare jusqu'au Pont de Paris.

Élément emblématique du projet, une passerelle de 8 mètres de largeur reliera les quartiers Pommerais/technopoles au centre ville. Après le choix de l'architecte, les études de maîtrise d'œuvre seront réalisées en 2013 pour un début des travaux en fin d'année.

Près de 2M€ sont prévus au budget 2013 pour faire avancer ce projet décisif : acquisitions foncières, études et maîtrise d'œuvre.

## **D) Renforcer l'attractivité du centre-ville et mettre en valeur notre patrimoine**

Le développement de Laval et de la qualité de ville doivent s'appuyer sur un centre-ville attractif, dynamique et mis en valeur. Le vieux Laval, le patrimoine, la rivière sont des atouts importants sur lesquels nous devons nous appuyer pour renforcer le dynamisme économique, touristique et culturel du centre-ville.

### **1) Esplanade place de la Trémoille**

La concertation avec les associations locales et les représentants des commerçants a permis d'aboutir à un projet partagé par tous. Après les fouilles archéologiques qui permettent aux Lavallois de retrouver les traces de notre histoire et qui seront achevées au premier trimestre 2013, les travaux d'aménagement de la place commenceront pour une livraison à l'automne.

1,5 M€ sont inscrits au budget 2013.

### **2) Remise à l'eau des bateaux lavoirs, patrimoine lavallois et européen**

2013 sera une année emblématique pour le patrimoine lavallois. Les travaux de restauration des deux bateaux lavoir, commencés fin 2012, (700 000 €) seront réalisés. Le Saint-Julien sera remis à l'eau en 2013, le Saint-Yves en 2014.

Les travaux de restauration ont lieu rue du bas des Bois sur un site qui va être aménagé pour assurer la protection de ce patrimoine et prévenir toute dégradation.

### **3) Le projet de pôle culturel à Saint-Julien**

Autour du conservatoire à rayonnement départemental, Saint-Julien va devenir un pôle culturel qui fera rayonner Laval. Ouvert à tous les artistes et tous les publics, cet espace de création et de diffusion culturelle favorisera un véritable bouillonnement culturel. Un programmiste a été désigné et a lancé son étude pour définir un programme d'aménagement. En 2013, 200 000 € sont inscrits au budget pour les études de maîtrise d'œuvre.

## II) CONSOLIDER LES FINANCES MUNICIPALES

### A) Les équilibres financiers 2013

En 2013, la vigilance apportée aux dépenses de fonctionnement permet d'améliorer la capacité d'autofinancement par rapport à 2012.

<i>en milliers d'euro</i>	<b>bp 2012</b>	<b>bp 2013</b>
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>69 828</b>	<b>72 114</b>
<b>PRODUIT DES SERVICES (70)</b>	<b>6 471</b>	<b>6 860</b>
<b>IMPOTS ET TAXES (73)</b>	<b>43 996</b>	<b>45 116</b>
<i>IMPOTS DIRECTS</i>	29 500	30 250
<i>ATTRIBUTION DE COMPENSATION</i>	7 118	7 118
<i>DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE</i>	4 398	4 398
<i>DROITS DE MUTATION</i>	1 100	1 200
<b>DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)</b>	<b>18 649</b>	<b>18 987</b>
<i>CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT</i>	15 500	15 510
<b>AUTRES PRODUITS COURANTS (75)</b>	<b>452</b>	<b>653</b>
<b>ATTENUATION DE CHARGES (013)</b>	<b>230</b>	<b>184</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)</b>	<b>30</b>	<b>314</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	<b>64 390</b>	<b>65 802</b>
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)*</b>	<b>11 371</b>	<b>12 000</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL (012)</b>	<b>41 040</b>	<b>41 800</b>
<b>ATTENUATION DE PRODUIT (014)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION (65)</b>	<b>6 648</b>	<b>7 113</b>
<i>SUBVENTION CCAS</i>	1 790	2 300
<i>SUBVENTION THEATRE</i>	664	603
<i>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</i>	2 292	2 292
<i>CONTRIBUTION ECOLES PRIVEES</i>	1 050	1 050
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)</b>	<b>3 909</b>	<b>3 719</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)</b>	<b>1 421</b>	<b>1 169</b>
<i>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</i>	40	40
<b>TRAVAUX EN REGIE (MAIN D'OEUVRE) (c)</b>	<b>283</b>	<b>250</b>
<b>AUTOFINANCEMENT BRUT (d = a + c - b)</b>	<b>5 721</b>	<b>6 562</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	6 453	6 743
<b>EPARGNE NETTE (e)</b>	<b>-732</b>	<b>-181</b>
<b>PROVISION PRODUITS STRUCTURES (f)</b>	<b>1 420</b>	<b>1 420</b>
<b>RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT (g)</b>	<b>2 670</b>	<b>3 200</b>
<i>FCTVA</i>	800	1 000
<i>TLE</i>	200	200
<i>CESSIONS</i>	1 670	2 000
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (h = e - f + g)</b>	<b>518</b>	<b>1 599</b>

\* Hors matériaux travaux en régie

	bp 2012	bp 2013
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (h)</b>	<b>518</b>	<b>1 599</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 966	10 913
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	2 171	2 605
<b>INVESTISSEMENTS NETS (i)</b>	<b>6 795</b>	<b>8 308</b>
RESULTAT ANTERIEUR NET (j)	0	0
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE (k = i - h - j)</b>	<b>6 277</b>	<b>6 709</b>
<b>EVOLUTION ENCOURS DE DETTE</b>	<b>-176</b>	<b>-34</b>
<b>ENCOURS 31/12/N</b>	<b>83 994</b>	<b>83 960</b>
<b>CAPACITE DE DESENETTEMENT</b>	<b>14,7</b>	<b>12,8</b>

## B) La maîtrise des dépenses de fonctionnement

### 1) Les charges à caractère général

Hors travaux en régie, les charges à caractère général s'élèvent à 12 M€. Leur augmentation par rapport à 2012, 11,71 M€, s'explique par :

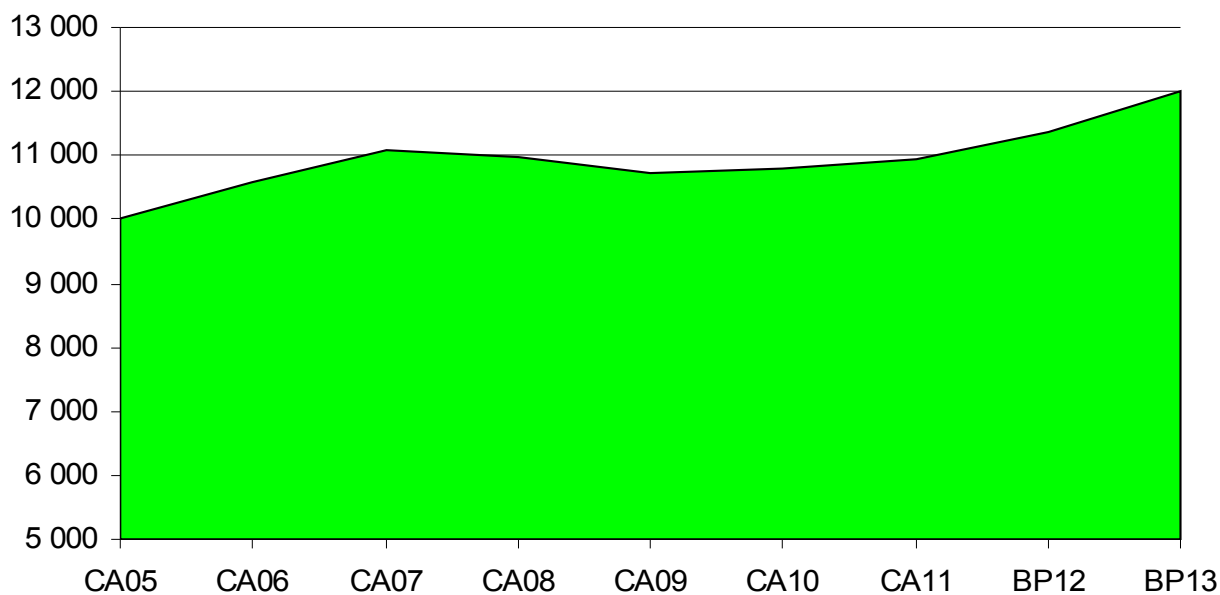
- l'ajustement des dépenses d'énergie dont les prévisions étaient insuffisantes en 2012 et à la hausse prévisible des prix des énergies,
- la mise en place de la location/entretien des vêtements de travail : pour améliorer les conditions de travail (sécurité et confort des agents) et respecter la réglementation en vigueur, la ville a mis en place une prestation location/entretien des tenues de travail qui concerne au total 400 agents,
- la diffusion de deux grands spectacles à la salle polyvalente qui donneront lieu à une recette équivalente.

Les autres dépenses sont en légère baisse par rapport à 2012.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2012	bp2013	EVOL°
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>11 371</b>	<b>12 000</b>	<b>5,5%</b>
ENERGIES	2 887	3 368	16,7%
VETEMENTS DE TRAVAIL	67	161	140,3%
SPECTACLES	0	100	s.o.
AUTRES	8 418	8 372	-0,5%

### Évolution des charges à caractère général



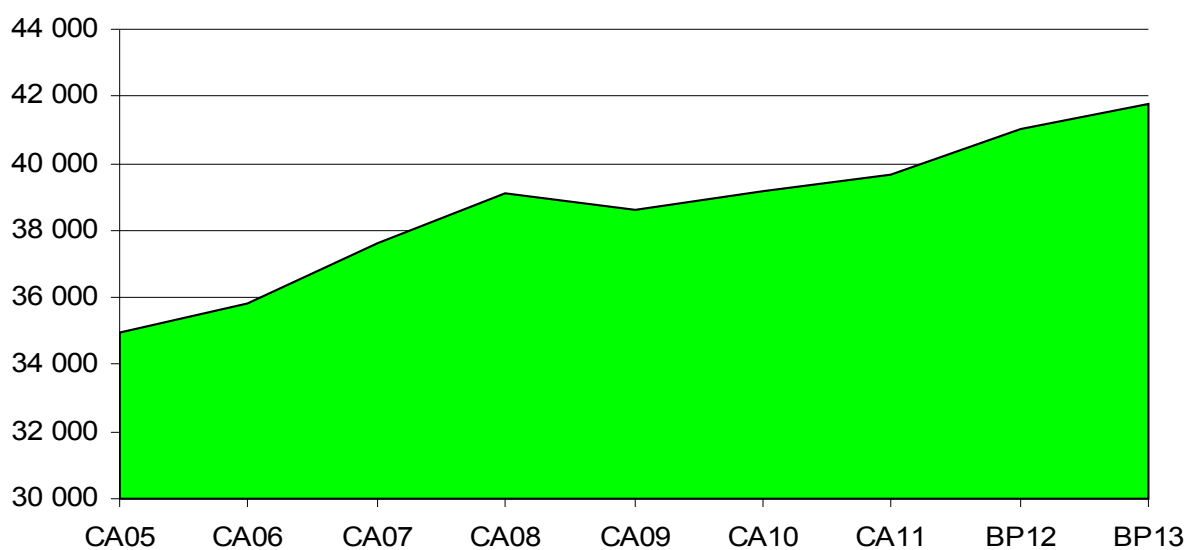


## 2) les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 41,8 M€, sa progression s'expliquant par :

- la revalorisation du smic : + 310 000 €
- les avancements de grade et d'échelon : +210 000€
- les hausses de cotisations : + 60 000€
- la prise en compte des écritures entre la ville et le SPAT pour la médecine du travail : +120 000 €
- les mouvements de personnel notamment liés à des recrutements pour réaliser des prestations pour Laval agglomération (fouilles archéologiques pour l'implantation des containers enterrés, entretien du stade des Gandonnières, entretien du parc véhicules) : + 60 000 €.

### Évolution des dépenses de personnel



### 3) Les autres charges de gestion courante

Elles sont en augmentation de 7% en raison de l'ajustement de la subvention au CCAS qui avait bénéficié en 2012 d'un résultat d'années antérieures de l'ordre de 800 000 €.

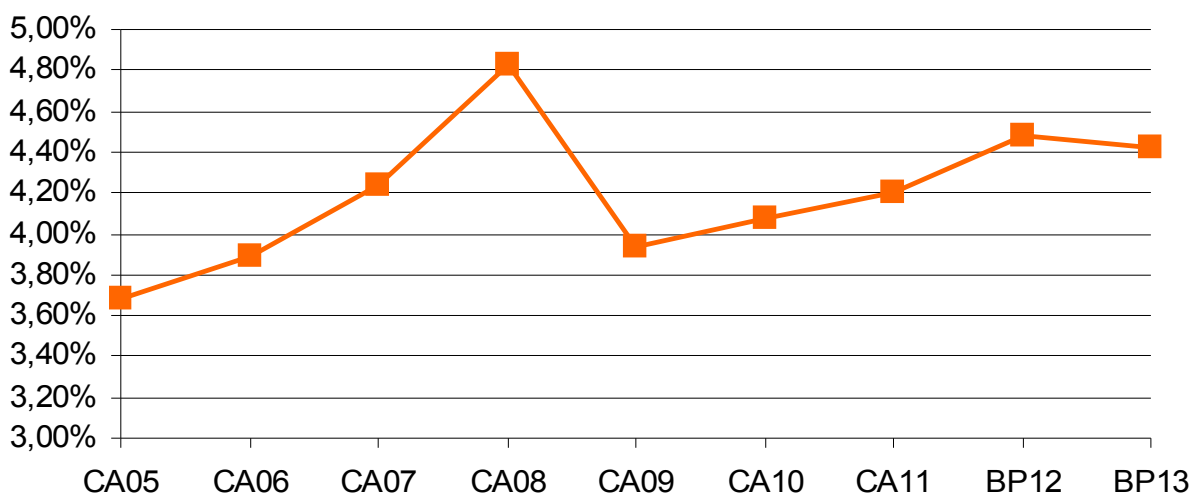
<i>en milliers d'euro</i>	<b>bp2012</b>	<b>bp2013</b>	<b>EVOL°</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION (65)</b>	<b>6 648</b>	<b>7 113</b>	<b>7%</b>
SUBVENTION CCAS	1 790	2 300	28%
SUBVENTION THEATRE	664	603	-9%
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 292	2 292	0%
SUBVENTIONS MISE A DISPOSITION PERSONNEL	246	252	2%
SUBVENTIONS ACTIVITES PEDAGOGIQUES	45	50	10%
SUBVENTIONS CUCS	70	57	-19%
INDEMNITES ELUS	429	449	5%
CONTRIBUTION ECOLES PRIVEES	1 050	1 050	0%
CONTRIBUTION ECOLES COMMUNES EXTERIEURES	5	4	-20%
ORGANISMES DE REGROUPEMENT	7	7	0%
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	50	50	0%

### D) Les charges financières

Les charges financières devraient diminuer en 2013 en raison de :

- l'extinction en 2012 d'anciens prêts à taux élevés,
- de la diminution de l'encours de dette.

Taux d'intérêt moyen



### E) Les dépenses exceptionnelles

Elles se composent principalement de la subvention parking et d'une régularisation de TVA ancienne pour laquelle la ville percevra une recette de 284 000€.

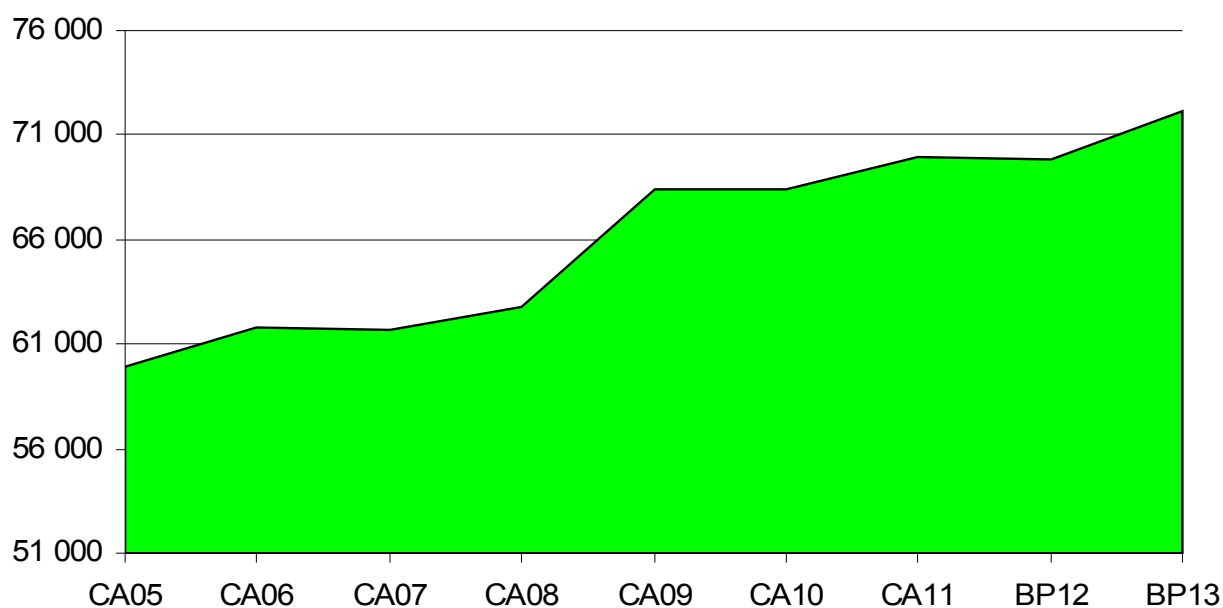
<i>en milliers d'euro</i>	<b>bp2012</b>	<b>bp2013</b>	<b>EVOL°</b>
<b>DEPENSES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 421</b>	<b>1 169</b>	<b>-17,7%</b>
BEAUREGARD	920	0	n.s.
SUBVENTION PARKING	359	646	n.s.
REGULARISATIONS TVA	0	355	n.s.
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	40	40	0,0%
AUTRES	102	128	25,5%

## F) Les recettes de fonctionnement

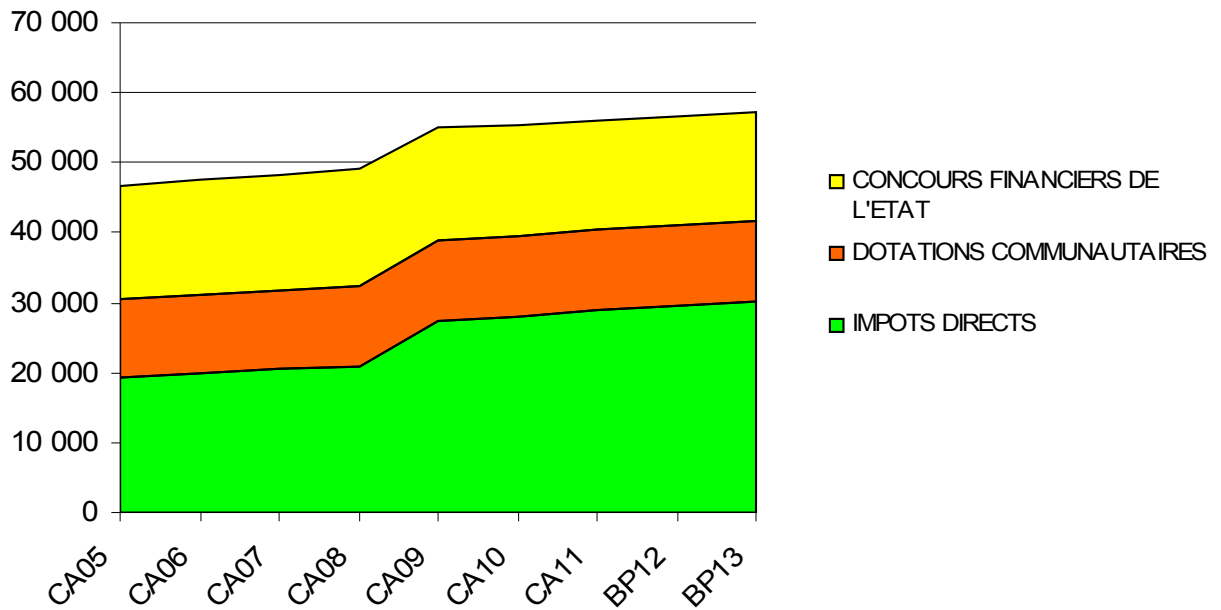
Par rapport au budget primitif 2012, les produits de fonctionnement progressent de 3%. Ce niveau de progression s'explique notamment par le produit des grands spectacles et le produit des fouilles réalisées pour l'enfouissement des containers enterrés pour les ordures ménagères.

<i>en milliers d'euro</i>	<b>bp2012</b>	<b>bp2013</b>	<b>EVOL°</b>
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>69 828</b>	<b>72 114</b>	<b>3%</b>
PRODUIT DES SERVICES (70)	6 471	6 860	6%
IMPOTS ET TAXES (73)	43 996	45 116	3%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	18 649	18 987	2%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	452	653	44%
ATTENUATION DE CHARGES (013)	230	184	-20%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	30	314	947%

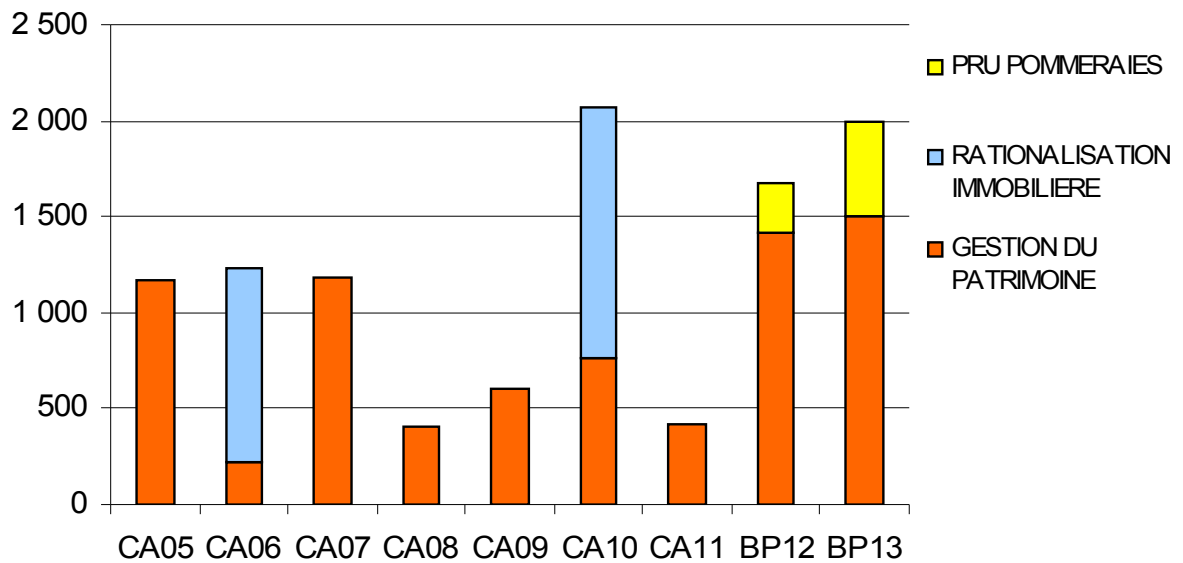
### Évolution des produits de fonctionnement



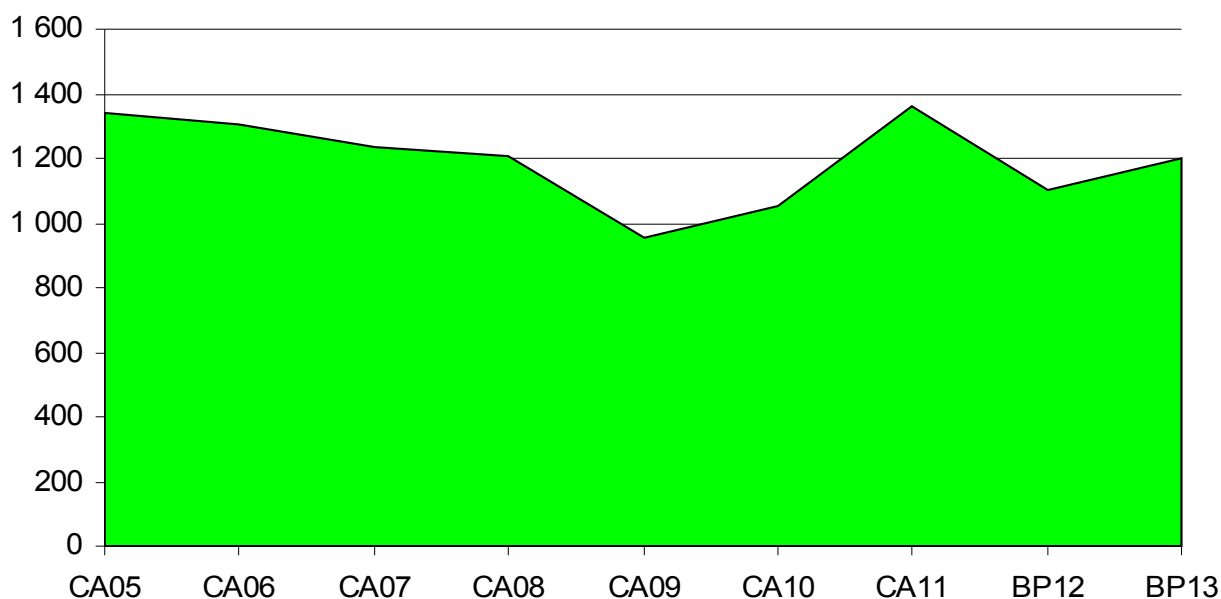
### Évolution des principales recettes de fonctionnement



### Gestion du patrimoine : évolution du produit des cessions



### Évolution des droits de mutation



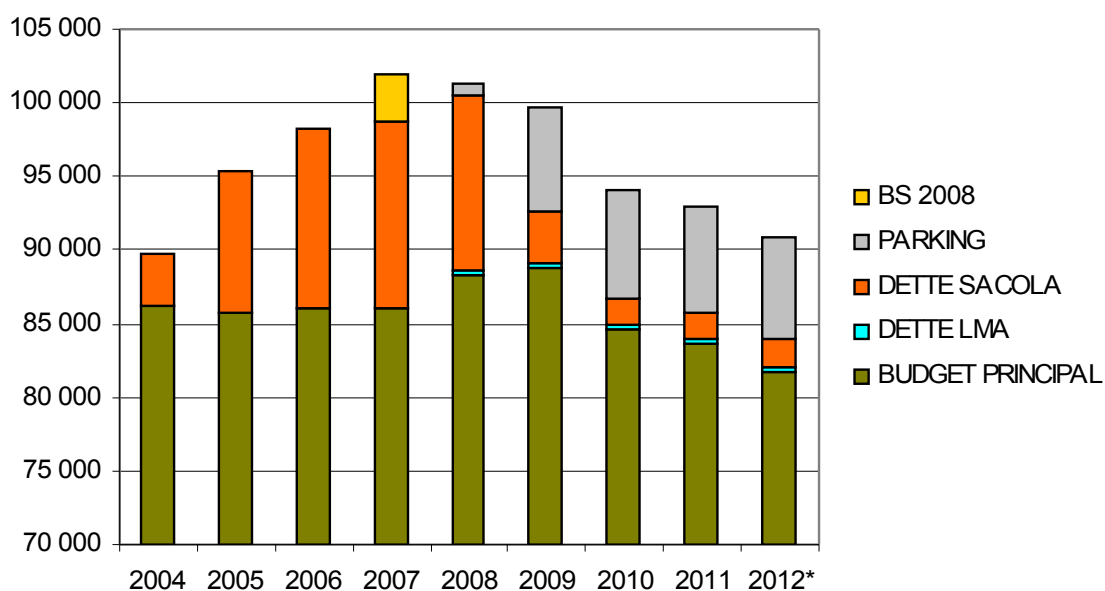
### > Fiscalité : maintien des taux d'imposition

Avec une actualisation des bases de 1,8%, d'une part, et l'évolution physique de la matière fiscale d'autre part, le produit des contributions directes est évalué à 30 millions d'euro, les taux d'imposition demeurant inchangés.

	CA05	CA06	CA07	CA08	CA09	CA10	CA11	BP12	BP13
IMPOTS DIRECTS	19 270	19 921	20 388	20 983	27 302	27 877	28 874	29 500	30 250

### L'encours de dette

Il devrait s'élever au 1er janvier 2013 à 82 M€ et devrait légèrement diminuer en 2013.



## >La sécurisation de la dette

Au cours de l'année 2012, aucune fenêtre favorable ne s'est présentée pour sécuriser les emprunts les plus risqués :

- le taux de change euro / franc suisse est demeuré défavorable entre 1,20 et 1,21,
- le produit de pente FIXCMS s'est amélioré mais son retournement en taux fixe est demeuré à un niveau élevé de l'ordre de 7%.

Structure de dette au 1er janvier 2013

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux fixe	32%	32%	38%	47%	65%	74%	59%	59%	51%
Taux indexés	58%	37%	32%	44%	26%	26%	28%	27%	27%
Taux structurés*	10%	31%	31%	9%	9%	0%	13%	12%	22%

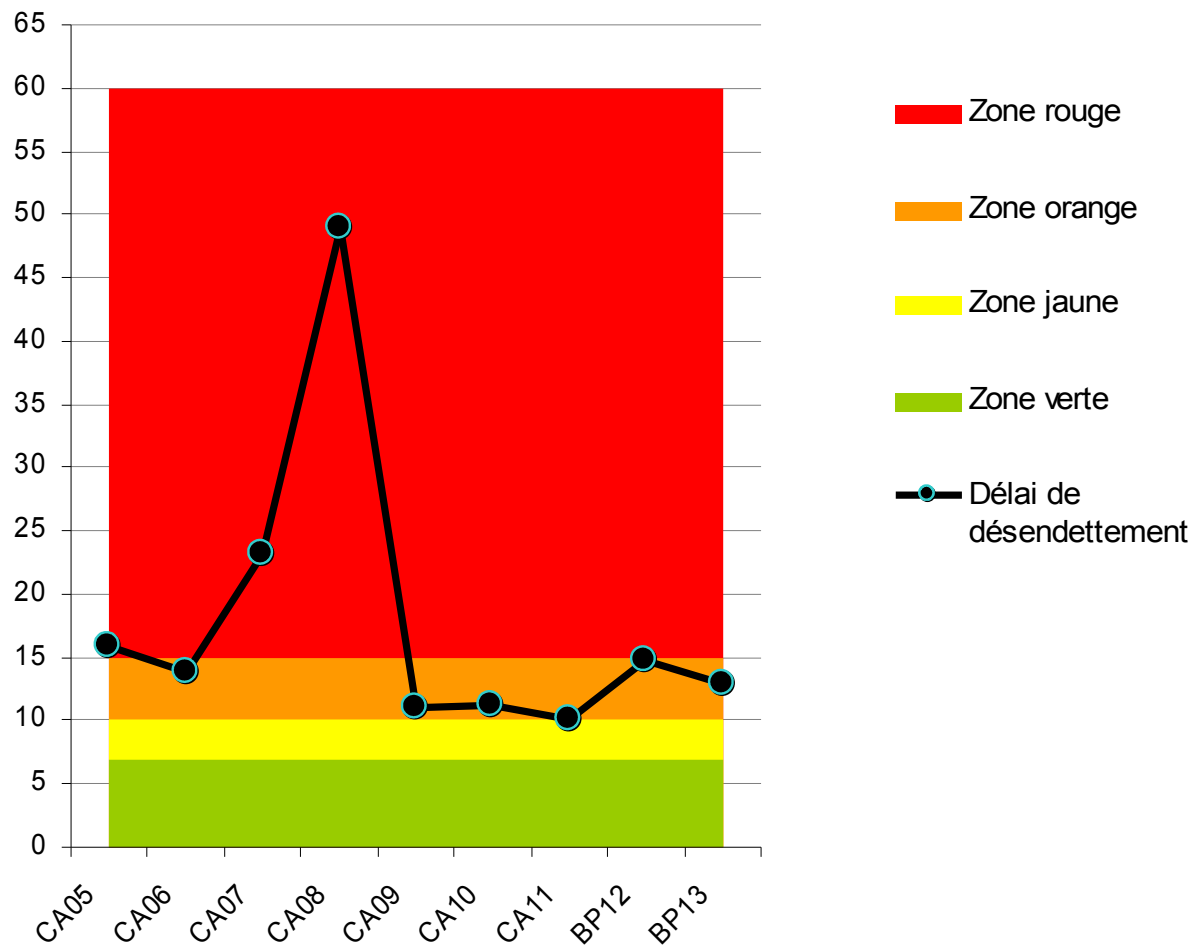
\* : emprunts structurés à risque fort, les emprunts structurés à risque faible étant assimilés à des taux indexés

L'emprunt contractualisé en 2012 est un emprunt à taux variable associé à un swap permettant au taux d'intérêt de varier dans un tunnel. Ce dernier est classé par les professionnels dans les emprunts à taux fixe car ne présentant pas de risque de taux.

La marge évaluée sur les différents produits structurés va de 1,4% à 4,3% pour les produits assimilés à des taux indexés. A noter que les marges bancaires pratiquées en 2012 sont de l'ordre de 3%.

	Valorisation 01/12/2012	Encours (M€)
Inflation + cste	4,3%	7,2
Swap Overtec (€/CHF)	25,0%	10,5
FIXCMS	5,7%	7,8
Inflation et euribor	3,0%	2,1
Swap 4,45% si Eur < 6%	1,4%	1,9

## >Délai de désendettement



### III) LES BUDGETS ANNEXES

#### A) Budget de l'eau

	bp 2012	bp 2013
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>5 620</b>	<b>5 570</b>
PRODUIT DES SERVICES (70)	5 510	5 445
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	0	25
ATTENUATION DE CHARGES (013)	110	100
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	<b>4 764</b>	<b>4 771</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	2 839	2 896
CHARGES DE PERSONNEL (012)	950	960
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	770	800
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6	16
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	9	2
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	190	97
<b>AUTOFINANCEMENT BRUT (c = a - b)</b>	<b>856</b>	<b>799</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	130	81
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)</b>	<b>726</b>	<b>718</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 549	2 413
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	283	195
<b>INVESTISSEMENTS NETS (e)</b>	<b>1 266</b>	<b>2 218</b>
RESULTAT ANTERIEUR NET (f)	0	0
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE (g = e - d - f)</b>	<b>540</b>	<b>1 500</b>
<b>EVOLUTION ENCOURS DE DETTE</b>	<b>410</b>	<b>1 419</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2, 41M€ et comprennent principalement :

- Le programme de remplacement des branchements de plomb, 400 m€ ;
- Le gros entretien du réseau et de l'usine des eaux, 665 m€ ;
- La nouvelle canalisation dans le cadre du schéma directeur, 1 300 m€.



## B) Budget de l'assainissement

	bp 2012	bp 2013
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>4 702</b>	<b>4 808</b>
PRODUIT DES SERVICES (70)	4 702	4 783
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	0	25
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	<b>3 315</b>	<b>3 548</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	1 601	1 744
CHARGES DE PERSONNEL (012)	935	940
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	445	495
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6	11
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	262	268
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	66	90
<b>AUTOFINANCEMENT BRUT (c = a - b)</b>	<b>1 387</b>	<b>1 260</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	600	312
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)</b>	<b>787</b>	<b>948</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 977	1 467
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	289	0
<b>INVESTISSEMENTS NETS (e)</b>	<b>1 688</b>	<b>1 467</b>
RESULTAT ANTERIEUR NET (f)	0	0
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE (g = e - d - f)</b>	<b>901</b>	<b>519</b>
<b>EVOLUTION ENCOURS DE DETTE</b>	<b>301</b>	<b>207</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1, 46 M€ et comprennent principalement :

- L'achèvement de l'extension de la station d'épuration, 400 m€ ;
- La rue Crossardière, 150 m€ ;
- Le gros entretien du réseau, 515 m€,
- L'acquisition d'un hydrocureur, 300 m€.

### C) Budget parking

	bp 2012	bp 2013
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>969</b>	<b>653</b>
PRODUIT DES SERVICES (70)	430	0
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	359	646
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	180	7
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	<b>653</b>	<b>338</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	291	0
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	359	338
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	3	0
<b>AUTOFINANCEMENT BRUT (c = a - b)</b>	<b>316</b>	<b>315</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	225	226
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)</b>	<b>91</b>	<b>89</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	91	89
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
<b>INVESTISSEMENTS NETS (e)</b>	<b>91</b>	<b>89</b>
RESULTAT ANTERIEUR NET (f)	0	
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>EVOLUTION ENCOURS DE DETTE</b>	<b>-225</b>	<b>-226</b>